



**P.V. de la réunion de la C.D.T.T.
Jeudi 27 juin 2019
À l'Avenir Strasbourg à 19H00**



Sujets à l'ordre du jour :

- 1) Liste de présence
- 2) Élaboration du calendrier des réunions
- 3) Élaboration du calendrier des épreuves
- 4) Championnat
- 5) Classement des joueurs
- 6) Assemblée Générale
- 7) Divers

Début de la réunion : 19H00

Merci à l'Avenir Strasbourg de nous recevoir dans leur local.

Nous souhaitons la bienvenue à Driss qui vient d'intégrer notre commission.

1) **Liste de présence**

Présents : Mireille VOLTZENLOGEL, Christine ROMPEL, Robert GSTALTER, Alain PHILIPPI, Marc KLOPFENSTEIN, Driss OUALI-ALAMI, Catherine WEBER et Jean-Pierre VOLTZENLOGEL.

Excusé : Serge KOBER

2) **Elaboration du calendrier des réunions**

Le calendrier des réunions a été établi et validé par tous les membres de la commission.

3) **Elaboration du calendrier des épreuves**

Toutes les épreuves se mettent en place et les juges-arbitres sont définis. Le calendrier figurera dans l'annuaire.

4) **Championnat**

Robert et Mireille continueront de se charger du championnat par équipes. Il n'y aura pas encore de saisie directe des résultats par les Clubs.

5) **Classement des joueurs**

Mireille et Robert se chargeront des modifications de classement des joueurs pour la nouvelle saison. Les classements ainsi modifiés seront envoyés dans les Clubs pour validation définitive.

6) Assemblée Générale

Driss était curieux, cela faisait un an qu'il réfléchissait à venir nous aider. Il pensait qu'il aimerait beaucoup s'impliquer et occuper son temps avec quelque chose qui lui plairait. Il se porte candidat à intégrer la CDTT. Il est élu à l'unanimité des membres présents. Il s'occupera du listing des licenciés. Merci de lui transmettre les classements de vos nouveaux joueurs. Il sera aussi en charge de la commande des récompenses.

Pour Robert c'était une bonne AG, il trouve bien que chacun ait pu prendre la parole.

Catherine ainsi qu'Alain demandent si la CDTT pourrait revenir sur le mode de nomination des pris en charge. Pour Mireille et Robert, il n'y aura pas de retour en arrière. C'est fastidieux et compliqué de courir après les joueurs lorsqu'un joueur qualifié se désiste. Cela fait 2 ans que des pris en charge se désistent entraînant même des forfaits pour les Clubs concernés. Ainsi, maintenant les prises en charge ne seront plus nominatives mais appartiendront au Club dont le joueur a remporté le titre qu'il se désiste ou non. Charge au Club concerné de lui trouver un remplaçant.

Marc demande si lors de la prochaine Assemblée Générale, nous ne pourrions pas aborder la discussion du rapport à la suite de chaque allocution ?

Alain, à l'instar de Robert et de l'ensemble des membres de la CDTT considère aussi que c'était une bonne AG.

Mireille pense qu'animer les débats était important.

Jean-Pierre VOLTZENLOGEL nous dit que le moins que l'on puisse dire c'est que notre AG était très vivante et très agréable à suivre.

7) Divers :

Les résultats des compétitions de Hardbat ne seront pas pris en compte dans les résultats du championnat classique lors de la saison prochaine.

Il y aura un changement dans le règlement des finales départementales la saison prochaine. Nous ajoutons à ce règlement que lors de ces finales, un remplaçant d'une équipe doit avoir un classement inférieur ou égal au joueur titulaire.

Tarifs

Les engagements pour les Jeunes seront de 20 euros par équipes. Ils seront de 5 euros par inscrit pour chaque joueur à chaque tour du championnat jeune.

Fin de la réunion : 21H45

La Responsable de séance

Mireille VOLTZENLOGEL

La secrétaire de séance

Catherine WEBER